

Demande d'inscription - Liste d'attente

Conformément au **chapitre cinq du règlement sur l'attribution des emplacements à quai, à sec et en entreposage**, une personne candidate au statut de membre actif verra son nom inscrit sur une liste d'attente lorsque les frais seront acquittés en totalité. Lorsqu'un emplacement leur sera offert, la personne candidate aura droit à **un seul refus** sans perdre sa priorité. L'impossibilité de contacter la personne candidate sera considérée comme un refus d'emplacement. L'ordre de priorité (ancienneté) ainsi que les dimensions du bâtiment sont prise en compte lors de l'assignation d'emplacement.

INFORMATIONS DE LA PERSONNE CANDIDATE AU STATUT DE MEMBRE ACTIF

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ Adresse courriel : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Province : _____ CP : _____

INFORMATIONS SUR LE BÂTIMENT

Modèle/Marque : _____ Longueur* : _____

Maitre-Bau : _____ Tirant d'eau : _____

Possédez-vous déjà ce bateau : Oui Non

Seriez-vous intéressé à un emplacement temporaire d'une saison? Oui Non

Aurez-vous besoin de l'entreposage d'hiver? Oui Non Incertain

Conformément au Règlement sur l'attribution des emplacements, je souhaite m'inscrire à la liste d'attente suivante (1 seul choix possible) :

Voilier – 32 pieds et moins

Dériveur – emplacement à sec

Moteur – 23 pieds et moins

Ponton – 23 pieds et moins

Selon le Règlement sur l'attribution des emplacements, aucun bâtiment mouillant dans le bassin ne pourra :

- avoir un déplacement lège excédant douze mille (12 000) livres;
- Être d'une longueur supérieure à 9.75 mètres (32 pieds)
- avoir un maître-bau excédant 3,35 mètres (11 pieds) pour un voilier ou 2.82 mètres (9 pieds 3 pouces) pour un bateau moteur;
- en aucun temps être dépourvu d'une motorisation auxiliaire permettant de le propulser de façon sécuritaire en tout temps dans le bassin et le chenal.
- avoir un tirant d'eau ne lui permettant pas de manœuvrer adéquatement dans le bassin et le chenal.

Signature du candidat : _____

Date : _____



FRAIS D'INSCRIPTION

Une facture vous sera envoyée par courriel suite à la réception du formulaire dûment rempli. Votre position sur la liste d'attente sera assurée dès que vous aurez effectué votre paiement. Le paiement initial sera de 75 \$. Ensuite, 25 \$ par année (renouvelable le 30 avril de chaque année, l'année d'inscription comprise) seront facturés jusqu'à ce que vous obteniez une place ou que vous vous retiriez de la liste d'attente.

MÉTHODES DE PAIEMENT

- Par transfert bancaire (non disponible Caisse Populaire Desjardins) : paiement_cvgr@cvgr.qc.ca
- Par carte de crédit
- Par chèque à l'adresse suivante : C.P. 355, J9H 5E6, Gatineau, QC

SECTION RÉSERVÉE AU CVGR

Date de réception de la demande et des frais requis : _____

La demande a été : Acceptée Refusée

Raisons :

Vous êtes présentement au rang _____ sur la liste d'attente suivant :

Voilier – 32 pieds et moins

Dériveur – emplacement à sec

Moteur – 23 pieds et moins

Ponton – 23 pieds et moins

La réponse de la demande a été transmise par :

Courriel

Poste ou en personne

L'équipe du CVGR a bien hâte de vous compter parmi nous membre et au plaisir de naviguer avec vous dans les prochaines années.

Signature CVGR : _____

Date : _____